



Informations communales - Lettre N°23

[Voir la version en ligne dans votre navigateur](#)

Bonjour {PRENOM} {NOM} ,
Voici les actualités du jour

Actualités

• Sécurité routière

Comme vous le savez probablement, un accident de la circulation a eu lieu sur notre route départementale RD 148 début avril. Il ne s'agit pas du premier et ne sera malheureusement pas le dernier. Ce fait a engendré un transport hélicoptéré de la personne, placée en comas artificiel, à l'hôpital Beaujon à Paris. Afin de réduire cette typologie d'accidents, mortels ou non, le commandant de la gendarmerie de Mantes-la-Jolie m'a fait part de sa volonté d'effectuer des contrôles routiers, et ce, de jour comme de nuit sur la RD 148, reliant Dennemont à Guernes.

Il est de mon ressort de vous inviter une nouvelle fois à respecter les limitations de vitesse (80 km/h sur notre départementale RD 148) et de ne pas arriver, comme j'ai pu le constater à plusieurs reprises, à une vitesse excessive sur notre commune.

Les gendarmes seront munis de jumelles afin de verbaliser les vitesses excessives à l'entrée ou sortie du village, voire même à l'intérieur de ce dernier (zone 30 km/h). Faisant de la sécurité des Guernoises et des Guernois une priorité, je ne peux que me réjouir de ces contrôles inopinés prévus par les forces de l'ordre qui se dérouleront tout au long de l'année.

• Opération Tranquilité Vacances

Toujours dans le domaine de la sécurité, en cas d'absence de votre domicile (vacances etc...) des patrouilles de gendarmes peuvent être organisées aux abords de votre maison ou de votre appartement afin de limiter le risque d'un cambriolage.

Pour en savoir plus :

Site de de la commune - rubrique "Liens utiles" - [Cliquer ici](#)

Il sera possible de télécharger la brochure et le formulaire de demande individuelle :

Une fois le formulaire rempli et placé sous enveloppe, la mairie pourra se charger, si vous le désirez, de le transmettre aux services de la gendarmerie de Limay. Prévoir dans ce cas de déposer le pli à la mairie en respectant un délai de 10 jours avant votre départ en vacances.

• Vide-grenier : le 12 mai au stade de 08h00 à 18h00

Pour plus d'informations sur les inscriptions :

Contact : 06 20 43 40 24 ou fetesdeguernes@outlook.fr

242 abonnés à ce jour

Excellente continuation à vous et à très bientôt pour la suite de l'actualité.

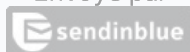
Votre Maire : Pascal Brusseau

[Site web de Guemes](#) | [Contacter la Mairie](#)

Vous pouvez vous désinscrire si vous le souhaitez en cliquant le lien ci-dessous

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 Mairie de Guemes